

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 27 (1955)

**Heft:** 7

**Vereinsnachrichten:** Résolution

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

## ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

## COMITÉ DE PATRONAGE

### LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;  
Mme M. Eberhard, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ;  
E. Virieux, architecte cantonal.

### GENÈVE

E. Fatio, architecte ;  
A. Guyonnet, architecte  
Dr A. Montandon ;  
E. Martin, architecte.

### NEUCHATEL

F. Decker, architecte.

### FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

## RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.  
Secrétariat de rédaction :  
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

## COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.  
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,  
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne  
Chèques post. II. 6622 Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :

U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ;  
F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses ;  
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne ;  
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève ;  
S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève ;  
S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne ;  
FAMILIA, Société coopérative d'habitation ;  
SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève ;  
F.O.M.H.A.B. Coopérative d'habitation, Genève.

## ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60  
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.  
Chèques postaux II. 6622

## RÉSOLUTION

L'assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, des 11/12 juin 1955, à Zurich, constate avec inquiétude :

que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale on remarque une énorme augmentation des prix des terrains, immeubles locatifs et commerciaux.

L'Union suisse pour l'amélioration du logement invite par conséquent le Conseil fédéral à prendre les mesures qui s'imposent, dans le sens des postulats déposés au Conseil national.

L'assemblée des délégués estime qu'il n'est plus possible de conserver une attitude passive en face de cette augmentation des prix, qui provoque dans tous les centres de notre population une émotion justifiée.

## RÉSOLUTION

L'assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, comprenant 600 participants, a siégé à Zurich les 11/12 juin 1955.

Elle constate avec regret que la suppression de l'encouragement des pouvoirs publics en faveur de la construction ainsi que la démolition d'anciens immeubles à loyer modéré provoquent une situation critique pour les locataires en quête de logements.

Les prix élevés des logements dans les constructions nouvelles provoquent un déséquilibre et ne sont plus en rapport avec les revenus des familles.

L'assemblée invite les pouvoirs publics à prendre position contre cette situation regrettable et à continuer d'encourager la construction de logements à loyers modérés.

Elle prie également les coopératives d'habitation, malgré les circonstances difficiles, de poursuivre leurs efforts visant à la construction de logements à loyers supportables.

## SOMMAIRE :

La recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux Etats-Unis . . . . .	7
Aspect du meuble actuel . . . . .	9
Nous batissons . . . . .	13
Informations . . . . .	15